

Le vrai problème des prisons c'est d'abord la présence des islamistes



Et si l'on commençait par regarder les récentes attaques contre les surveillants de prison pour ce qu'elles sont : des actions terroristes.

Après les policiers, les gendarmes, les militaires, les pompiers, les islamistes s'en prennent maintenant aux gardiens de prison. Il fallait s'y attendre. Voilà quelques mois qu'on observe une recrudescence de la radicalisation au sein des établissements pénitentiaires, même si l'on ne peut mettre la totalité des 4000 agressions commises chaque année contre les surveillants à leur actif.

Plutôt que de traiter le problème en prenant des mesures adaptées à la situation et mettre définitivement hors d'état de nuire les détenus les plus dangereux, on tergiverse, on réfléchit, on se donne du temps.. comme s'il n'y avait pas urgence à trouver une solution face à une situation explosive.

Côté médias on se plait à souligner que « les prisons françaises sont les pires d'Europe » au niveau de la surpopulation carcérale. On se délecte des rappels à l'ordre du conseil des droits de l'homme de l'ONU pour inciter la France à en améliorer la gestion. Bref on parle de tout sauf du vrai sujet, à savoir la menace bien réelle que font peser les islamistes sur nos prisons. Une menace tant pour les détenus non musulmans que pour les gardiens.

Si nos prisons sont surpeuplées, à qui la faute ? Bien qu'aucun chiffre officiel n'ait jamais été communiqué, on estime que les musulmans représentent de 70 à 80% des détenus. Ce sont eux qui posent problème à l'administration pénitentiaire. Ce sont eux qui insultent, menacent et crachent sur les gardiens. Ou qui les agressent pour un oui ou pour un non. Qu'on ne s'étonne pas dès lors que ceux-ci expriment leur ras-le-bol et bloquent l'accès de la plupart des prisons françaises !

Les matons exercent une tâche indispensable à la protection de notre société. Un sale boulot que personne ne voudrait faire et qui mérite au moins le respect, à défaut de la considération. Un respect qui passe nécessairement par une revalorisation de leur salaire, mais aussi par la prise en considération de la situation réelle des prisons d'aujourd'hui.

L'époque du sifflet est révolue

La taule de papa est morte ! Il est temps que les pouvoirs publics s'en rendent compte et donnent aux surveillants les moyens d'exercer normalement leur travail. L'époque du sifflet est révolue. Il leur faut des équipements de protection et des tasers pour neutraliser les détenus violents. Pourquoi refuserait-on aux matons ce qu'on accorde aux policiers dans le cadre de Vigipirate ?

Sortant vendredi dernier de la prison de Borgo où elle s'était

rendue après l'agression d'un surveillant, Nicole Belloubet, ministre de la Justice déclarait : « Les mots d'émotion et de colère je les ai entendus et j'y apporterai réponse ! ». Une réponse qu'attendent toujours les responsables syndicaux qui se sont rendus aux réunions organisées par la ministre et qui n'ont rien obtenu. Question de crédits ? Elle a bien su trouver l'argent pour équiper les cellules des prisons de France d'un téléphone. La sécurité des surveillants est une priorité absolue. Faudra-t-il attendre qu'il y ait mort d'homme pour que le pouvoir prenne enfin la mesure de la gravité de la situation ?

Les agressions qui se sont produites depuis le début de l'année dans les prisons françaises sont suffisamment graves pour qu'elles soient prises au sérieux par les autorités. Il est utile de les rappeler :

– Le 11 janvier un détenu blesse à coups de lame de rasoir trois surveillants du centre pénitentiaire de Vendin-le-Vieil (Pas de Calais). « Il a crié Allah Akbar à chaque fois qu'il frappait l'un de nos collègues » rapporte un délégué syndical UFAP-UNSA, témoin de l'agression. Christian Ganczerski, est un ancien d'Al Qaida. Cet islamiste d'origine polonaise purgeait une peine de 18 années de prison pour avoir organisé l'attentat à l'explosif de la synagogue de Djerba en 2002 qui avait fait 21 morts dont plusieurs Français. L'homme est aussi soupçonné d'avoir participé à la préparation de l'attaque du 11 septembre 2001 à New-York pour lequel il risquait d'être extradé prochainement vers les Etats-Unis.

– Le 15 janvier à la maison d'arrêt de Mont-de-Marsan Ilyès Tafer condamné à 20 ans de prison pour un double meurtre commis à Echirolles en 2012 s'en prend à mains nues à des gardiens. Il faudra pas moins de sept matons pour maîtriser ce colosse de 23 ans qui refuse de s'agenouiller pour être menotté : « Dieu seul peut m'imposer de me mettre à genoux » dit-il avant de lancer par deux fois « Allah Akbar ! ». Un islamiste penserez-vous avec raison ? Ce n'est pourtant pas

l'avis du procureur qui ne retient pas la qualification au motif – tenez-vous bien – qu'il n'a pas revendiqué son appartenance au début de l'action !

– Le 19 janvier c'est à la maison d'arrêt de Borgo (Corse) qu'un détenu se jette sur un surveillant et le frappe avec une arme blanche. La victime recevra 11 coups de couteau dans le dos et 3 au niveau de la tête avant d'être secouru par un autre gardien qui parvient à maîtriser l'assaillant. « L'individu est resté une minute et demie sur le corps de notre collègue à le massacrer en criant « Allah Akbar ». Tous les éléments sont là pour qu'on puisse dire qu'il s'agit d'un acte terroriste » témoigne Raphael Barollini, délégué régional FO pour la Corse. Pourtant, là encore, le procureur ne retiendra pas le motif terroriste. On comprend que les surveillants aient copieusement hué la ministre de la Justice quand elle s'est rendue à la prison de Borgo !

Pourquoi ce déni de réalité ? Pourquoi ce refus d'appeler les choses par leur nom ? Cela ne peut que contribuer à exaspérer les surveillants et à durcir encore leur légitime mouvement de protestation.

Des structures spécialisées pour détenus radicalisés

C'est en septembre 2016, à la maison d'arrêt d'Osny (Val d'Oise) qu'a eu lieu la première agression commise par un détenu radicalisé. Un islamiste marocain de 24 ans avait tenté de tuer à l'arme blanche deux surveillants. Une action qu'il avait revendiquée au nom de Daech. Faut-il donc que les actions soient commises au nom d'un quelconque groupuscule terroriste pour être prises en considération par les autorités ?

Les gardiens réclament aussi des structures spécialisées pour détenus radicalisés ou en voie de radicalisation. Est-ce une demande irréaliste de leur part ? Cette revendication n'est en tout cas pas dans les préoccupations de la ministre de la

Justice qui s'y oppose actuellement. Attend-elle que la totalité des 70 000 détenus des prisons françaises soient radicalisés ? Quand une pomme est pourrie, si on ne la jette pas on sait que tout le cageot va pourrir à son tour.

On compterait actuellement en France 500 détenus pour faits de terrorisme et plus d'un millier pour radicalisation. Des chiffres en constante augmentation puisque, selon certaines sources, les prisons françaises accueilleraient chaque semaine une demi-douzaine d'individus mis en examen pour « association de malfaiteurs en liaison avec une entreprise terroriste ».

Autant d'islamistes qui font régner la terreur en imposant leur loi, celle de la charia, à tous les autres détenus. Mais le gouvernement ne veut rien voir, ni entendre... jusqu'au jour où la bombe explosera !

Alain MARSAUGUY